



La Conférence

Magazine de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles
Année judiciaire 2013-2014 - (Trimestriel) Mai - Juin #4

Echos
Dossier : Le bien-être
des avocats
Grande Revue
Assemblée générale

ALL FRAUD AND DISLOYALTY PROBLEMS

Willy et Jean-Pierre De Cuyper
DE CUYPER
Licensed Private Investigator
and Court Experts **BROTHERS**



HEAD OFFICE

502, AVENUE LOUISE - 1050 BRUSSELS
BY APPOINTMENT ONLY : +32 (0)2 649 44 88

OPERATIONAL OFFICE

10, PONT DE BOIS - 6533 THUIN
CALL : +32 (0)71 59 50 53

decuyper@skynet.be
Representatives of the Law
www.decuyper.net

Licence Ministère Intérieur : 1421906

Sommaire

Echos

05 Le billet d'humeur
06 Compte-rendu :
Palais littéraire et artistique
08 Compte-rendu : Ciné-club

Dossier

10 Le Bien être de l'avocat

Activités

17 Formations
19 Concours d'éloquence :
prix Boels et prix Le Jeune
et Janson
20 Golf
22 Grande revue
23 Assemblée Générale

Diver(tissement)s

28 Jeux
30 Un avocat averti
33 Evelyne fait son cinéma
34 Deux avocats un resto

Editorial



Un jeudi après-midi du mois de juin.

La fraîcheur du Palais de justice me protège des rayons brûlants du soleil estival. J'entre dans la salle d'audience, le cœur serré, les yeux embués.

Ils sont nombreux, certains sont venus pour soutenir les candidats, d'autres pour entendre les discours des uns et des autres, d'autres encore par simple curiosité...

Je les salue, les uns après les autres, ils me sourient, me félicitent parfois, mais je ne les entends pas.

Car au bout de la salle, ce sont eux que je vois, ceux qui ont travaillé durant une année complète, ceux à qui je vais rendre hommage dans un instant.

J'avance et m'installe au centre du fer à cheval, pour la dernière fois.

Dans quelques instants, ce chapitre se refermera, définitivement.

Seule une photo, la tête à l'envers peut-être, laissera une trace de mon passage dans un local du second étage du Palais.

Pour le reste, je ne pourrai compter que sur mes souvenirs. Et il faudra avancer, sans trop se retourner, pour échapper à cette nostalgie qui m'envahit déjà.

La sonnette retentit, tout le monde se lève, et c'est parti...

Soudain, je sursaute : il est 7h30, mon réveil vient de sonner. Je regarde mon téléphone intelligent qui m'indique : 1^{er} mai.

Tout va mieux, je suis soulagée, il me reste près de deux mois à vivre et à partager avec vous.

De grands rendez-vous nous attendent : un voyage en Colombie avec certains privilégiés, des colloques, des tournois sportifs et surtout, une grande revue !

Que d'émotions en perspective !

J'ai hâte de me lever pour partager tous ces moments avec vous.

Ne ratez donc pas ces beaux moments qui marquent la fin de l'année judiciaire et rejoignez-nous sans tarder.

Vous verrez, vous ne serez pas déçus, je vous le promets !

A très vite,

Votre toute dévouée,

Muriel BIALEK
Président



Larcier – 5^e édition 2014 – 1040 p. – 136,00 €
ISBN 9782804467449



Larcier – Édition 2014 – 454 p. – 86,00 €
ISBN 9782804467814



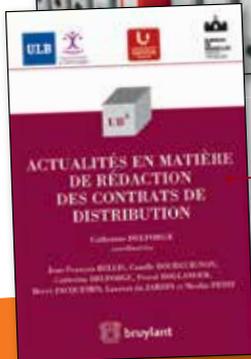
Bruylant – Édition 2014 – 220 p. – 81,00 €
ISBN 9782802743880



Larcier – Édition 2014 – 352 p. – 46,00 €
ISBN 9782804470326



Larcier – 2^e édition 2014 – 552 p. – 151,00 €
ISBN 9782804467838



Bruylant – Édition 2014 – 162 p. – 56,00 €
ISBN 9782802744795

Ces ouvrages, à l'exception du Code, sont disponibles en version électronique sur www.stradalex.com



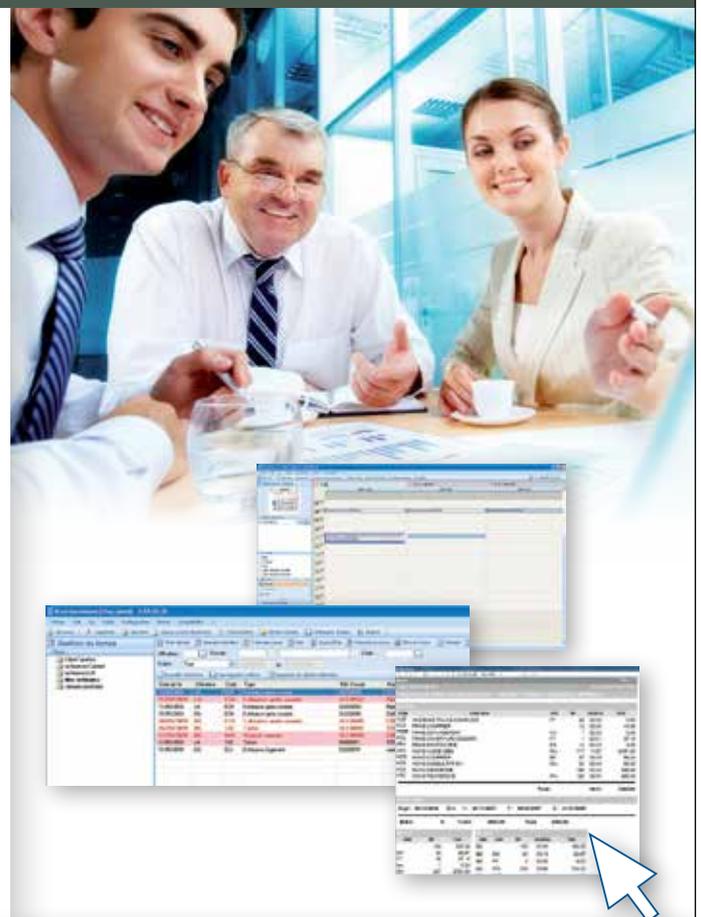
Informations et commandes :
commande@larciergroup.com • c/o Larcier Distribution Services sprl
Fond Jean Pâques, 4 b – 1348 Louvain-la-Neuve – Belgique • Tél. 0800/39 067 – Fax 0800/39 068



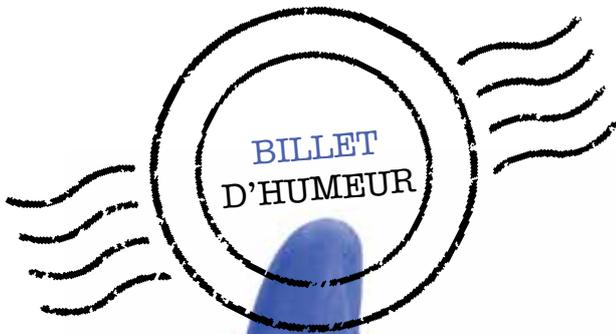
DLex, un outil puissant et convivial pour une gestion intelligente de votre activité

- ▲ Interface moderne et intuitive
- ▲ Intégration Outlook avancée
- ▲ Gestion des contacts intégrée
- ▲ Gestion Electronique des Documents (GED)
- ▲ Puissants tableaux de bords
- ▲ Gestion du temps

DLex[®] est le premier logiciel de gestion de cabinets d'avocats certifié par Microsoft[®] en Europe



FRANÇAIS, FRANCOPHONE, FRANC DU COLLIER



Deux souvenirs pour commencer.

J'ai fait mes études à l'Université catholique de Louvain, la seule, dont le siège était à Louvain où elle fut fondée au XV^{ème} siècle. J'ai encore dans les oreilles ce cri des Flamands, entendu en 1966, au moment où j'en suis parti : « Walen buiten ». Ils sont allés bâtir – projet magnifique et ambitieux – une nouvelle université de l'autre côté de la frontière linguistique. C'est Louvain-la-Neuve, la ville la plus hideuse du monde où je n'ai aucun repère.

Au barreau, plus tard, au début des années 1980, sous la houlette du toujours très regretté bâtonnier Jacques De Grave, le conseil de l'Ordre a organisé un week-end de travail au château d'Hanzinelle. Il en résulta un protocole d'accord créant deux Ordres autonomes à Bruxelles : l'Ordre français (pourquoi « français » et pas « francophone » ? Sur le plan institutionnel, on était à l'époque de la communauté « française » elle aussi). Un divorce par consentement mutuel réussi, entre gens de bonne compagnie.

Saluons maintenant cette loi du 19 juillet 2012 entrée en vigueur le 31 mars dernier qui, enfin, a réformé BHV et, partant, l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, avec pour unique ambition de mettre un terme à l'arriéré judiciaire qui y sévissait en y dédoublant les tribunaux. Le Forum du mois d'avril y a consacré tout son numéro pour reproduire les propos triomphalistes des présidents des nouveaux tribunaux unilingues. Le président du tribunal de première instance, notamment, s'est réjoui de ce que les effectifs du nouveau tribunal soient passés à « 122 unités ». Tout ira donc mieux demain, d'autant qu'on donnera à la médiation « la place qu'elle mérite ». Il y a déjà un certain temps que le tribunal de la famille fait, au-dessus de la tête des avocats, s'ils ne s'écartent pas, la publicité de la médiation, présentée comme la panacée. Il perd ainsi de vue que ce mode alternatif de règlement des conflits exige un préalable : un minimum de bonne volonté, c'est-à-dire d'intelligence. Ce n'est pas un produit. C'est une méthode. Un travail.

Allons, pas d'amertume ! Et ne nous posons pas la question de savoir s'il y aura des greffiers pour accompagner les unités, ou comment on trouvera les moyens, au SPF Justice, de payer ces renforts.

Pour terminer, je crois bien que je vais me laisser aller à un péché de vieillesse. Celui de Milan Kundera, dans son dernier livre : « L'insignifiance, mon ami, c'est l'essence de l'existence...il faut aimer l'insignifiance, il faut apprendre à l'aimer ».

Olivier Collon

Compte-rendu

LA MINUTE NOSTALGIQUE. QUELQUES MOTS DE LA COMMISSION SORTANTE



Il est des poncifs que le Jeune barreau affectionne particulièrement.

« *On a de la chance avec le temps* », scande la commission lors des petits week-ends.

« *Il y a de moins en moins de candidats* », se lamentent les présidents, à la veille des concours et des élections.

« *On n'a pas vu le temps passer* », soupirent les commissaires en fin de mandat.

La tête lourde de souvenirs et parfois de fatigue, nous souhaitons profiter de ce dernier numéro de l'année judiciaire 2013-2014 pour vous remercier !

Merci d'être venus si nombreux à nos activités. Merci pour vos encouragements. Merci pour votre reconnaissance.

Jamais nous n'avons compté le temps que nous avons consacré à la Conférence. Au Jeune barreau, on aime, on vit et jamais on ne regrette.

Il y a deux ans, sous la présidence de Vincent, dit Akela le chef de meute, nous avons pris nos marques. Et nous avons écouté (presque toujours) sagement les conseils avisés de nos aînés, Gil, Gilles, Renaud et Xavier.

À notre tour, nous vous disons merci et bravo pour cette première année frénétique. Vincent, quant à toi, tu mérites une mention toute particulière (un vlek ?), pour ta motivation, ton énergie et tout ce que tu as apporté au Jeune barreau. Nous ne pouvons pas non plus oublier Christophe, l'orateur, notre grand frère à tous !

« *On n'a pas vu le temps passer* ». Bien vite nous entamons notre seconde année et prenons nos fonctions.

Christine est l'heureuse maman de quadruplés en papier glacé. Pierre-Yves prend goût au spam, à force de solliciter les sponsors. Lucille envisage une candidature à Top Chef, après en avoir tant fréquentés. Delphine atteint le point Vanbergen en multipliant les activités scientifiques. Anne-Claire redonne au ciné-club ses lettres de noblesse.

Toi non plus, Muriel, tu n'as pas vu le temps passer. Submergée par nos courriels, nos appels, nos rappels. Confrontée à nos agendas overbookés et à nos coups de gueule. Mais aussi à nos fous rires impromptus.

Muriel, nous garderons de toi l'image d'une présidente chic et choc !

« *On ne voit pas le temps passer* ». C'est ce que vous direz en lisant ces lignes Guillaume, Jonathan, Katia et Tatiana, les petits nouveaux. Il est temps pour nous de vous céder les rênes, mais surtout de vous remercier pour votre aide si précieuse.

Avec l'orateur on semble toujours vivre une histoire de famille. Olivia est la parfaite maman moderne : attentionnée et à la bonne humeur inébranlable.

« *On aimerait passer du temps avec eux* ». C'est ce que doivent se dire les futurs candidats. Il ne tient qu'à vous de tenter votre chance, afin de participer à cette fantastique aventure humaine et de faire mentir les clichés.

La Conférence, c'est une solidarité inébranlable, deux années de somnambulisme, trois rides de bonheur, quatre kilos d'amitié partagée et au moins cinq dossiers urgents qui attendent désespérément. Les souvenirs, eux, sont incalculables et impérissables.

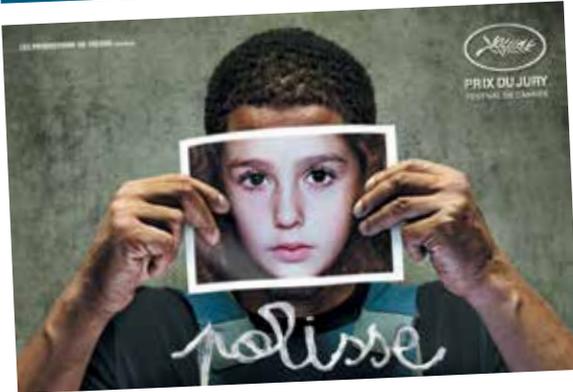
Longue vie à la Conférence du jeune barreau !

Anne-Claire, Christine, Delphine, Lucille, Pierre-Yves

Compte-rendu

CINÉ-CLUB

MAIS QUE FAIT LA POLISSE ?



Cette année, sous l'impulsion de sa présidente de choc et de charme, la Conférence du jeune barreau a relancé la saison du ciné-club.

En bons juristes que nous sommes, commençons par définir le ciné-club.

Selon une source bien informée, le ciné-club est un club (tiens, tiens...) d'amateurs de cinéma.

Sa spécificité est de réunir des membres ayant des intérêts communs, desquels dépendront la programmation du ciné-club et les sujets de discussion qui y auront lieu. C'est donc bien à cela que la Conférence nous a conviés le 20 mars dernier en ce prestigieux lieu qu'est le vestiaire des avocats.

La programmation était osée et le débat qui s'en est suivi des plus intéressants.

Un film choc, devenu culte. POLISSE écrit et réalisé par Maiwenn, sorti dans les salles en 2011.

Ce long métrage a été présenté en compétition officielle au Festival de Cannes 2011 où il reçoit le Prix du jury.

Les policiers de la brigade de protection des mineurs (BPM) de Paris luttent contre les innombrables sévices subis par des mineurs : traque de pédophiles, appréhensions de parents soupçonnés de maltraitance, suivi d'adolescents pickpockets, fugueurs ou en dérive sexuelle, protection de mineurs sans domicile, de victimes de viol. Plongés dans cet univers éprouvant, ces policiers très impliqués et soudés tentent de préserver leur vie privée et leur santé psychique. Une jeune photographe est envoyée faire un reportage photo dans l'unité chargée des affaires de mœurs.

Voilà pour le pitch.

L'interprétation d'acteurs de talent tels que Karin Viard, Marina Fois ou Maiwenn fait de ce film un moment intense, amenant le spectateur à être interpellé, ému, choqué, parfois même amusé. Mention spéciale pour Joey Starr. Véritable révélation en ce qui concerne. De la finesse, de la beauté, de la grâce même (ce qui peut sembler étrange quand on connaît le personnage...)

La salle est silencieuse. Le public est conquis. Se dévoile ainsi à nous une réalité difficile et méconnue. Le quotidien de cette brigade est aussi le quotidien de nombreux intervenants sociaux dans le domaine de la jeunesse. Evidemment, cela me parle, avocate en jeunesse que je suis.

Ce genre de sujet ne laisse personne indifférent et le débat qui a suivi la projection était d'une grande richesse. Deux intervenants l'ont animé avec brio : Madame Julie Coduys, co-responsable de la section jeunesse et avocat au barreau de Bruxelles et Monsieur Serge Lahaye, directeur pédagogique de la Tramontane. C'est dire si ces deux-là savent de quoi ils parlent. La Conférence les remercie chaleureusement.

Bref, le ciné-club du Jeune barreau, ça devrait être obligatoire !

Sylvie Callewaert



Compte-rendu

PLA

**Palais littéraire et artistique
de Gérard Leroy :**

**LA GRAND'PLACE
DE BRUXELLES**

27 mars 2014

Seuls les aficionados des conférences de Me Leroy sauront que sa petite fille aura 4 ans très prochainement. Certes, cette information primordiale ne fut pas la seule que nous pûmes savourer lors de cette conférence sur la Grand-Place de Bruxelles, ce 27 mars 2014, animée par notre confrère passionné et éclairé.

Arrivés au Vintage Hotel, notre consœur Anne-Claire Dombret introduit la soirée qui sera un voyage dans le temps, au cours duquel Commerçants et Saints trompeurs, Reines et Vils Rois bombardeurs, nous accompagnent au rythme d'un diaporama, qui, s'il nous offre parfois un flou hamiltonien, nous place au centre de l'intrigue, contée avec conviction par notre orateur.

N'ayant pu profiter de la cafeteria du Palais en dernière minute, Mes Dombret, Bialek et leurs acolytes ont déniché une petite salle, d'un hôtel moderne et chaleureux, dans laquelle les hôtes se serrent convivialement entre des murs, semblant définir une petite place symbolique, au centre d'une Grand-Place qui nous sera comptée mieux que nous n'aurions pu espérer le faire à nos amis touristes. Sur les toits du splendide cœur de notre Capitale, Charles de Lorraine, alors Grand Maître de l'Ordre teutonique, accuse Saint Boniface d'avoir engrossé sa fille, sur le toit d'à côté (l'histoire ne dit pas s'il l'a engrossée sur le toit, mais elle se lamente toujours sur ce dernier). Boniface s'en défend...mais est-il vraiment St Boniface ? Qu'il ne le démente ! Il renvoie



néanmoins sournoisement la faute à Saint-Nicolas, honteux, le regard bas, grand-père de trois petits-fils et trop tôt arraché à son propre toit au profit de caméras à but médiatique.

Vous l'aurez compris, on se prend vite au jeu des méandres de l'histoire.

Cette anecdote, chaque Bruxellois aime la compter à ses amis allochtones, fièrement dressé au centre de la Grand-Place, mais souvent en se limitant à un faible "ah, tu vois là, le type à cheval, il montre l'autre du doigt, et celui là, ben il montre l'autre là-bas au dessus..enfin, il n'est pas là, mais bon...tu vois ?"... "moment de solitude"...

Amis lecteurs, si vous croisez un confrère le regard brillant au centre de la Grand Place, vous saurez sans douter qu'il était présent, ce 27 mars 2014, avec ses pairs, à se délecter de François Premier, de Marie-Thérèse, de T Serclaes le sauveur, d'écorchés vifs, de Scupstoel ou supplice de l'estrapade, ...etc....

Avec humour, Me Leroy nous raconte comment un dragon féminin a perdu tout attribut de féminité lors du passage récent d'un camion circulant trop près des façades, ou, sur ce même ton chaleureux, nous conte comment Herkenbald, juge intègre, égorgea son fils violeur. Le tout confirmé par les culs de lampe de l'Hôtel de ville ou les maisons, dont les noms aussi exotiques que La Chaloupe d'Or, le Cerf-Volant, le Pigeon, le Roi d'Espagne, la Louve, le Cornet et le Renard,

le Pot d'Etain et le Moulin à Vent, n'ont d'égal que les détails historiques de leurs façades, nous offrant les médaillons de personnages aussi illustres que Trajan, Auguste, Marc Aurèle, César, Minerve ou Apollon.

Et Saint-Gilles reconnaîtra les siens ! Du haut de sa niche perchée sur la Brouette.

C'est au cours de ces soirées qu'il est bon de se remémorer que certaines valeurs restent primordiales. Me Leroy, dans une confraternité naturelle, nous a fait voyager dans les recoins du coeur de notre ville, commençant par une géographie lointaine, passant par les arches de l'histoire, et terminant par une réflexion alchimique et initiatique, de l'Ane d'Or au Petit Renard, nous tenant tels d'humbles adeptes, par sa parole, jusqu'à la Rose Blanche où nous deviendrons enfin les initiés rêvés, tels Lucilius.

Et tout cela sans autre prétention que de partager des moments sympathiques, autour, au final, non pas de Vitriol, mais de quelques verres de vin blanc...ou de coca.

Sans coup férir, marchands et commerçants, juges et confrères, venez reconstruire notre Grand Place, sous l'oeil de Saint-Michel, et de son "chief architect", terrassant le dragon...de Gand ou Tournai... ? Seul Saint-Géry le sait sans doute...

Jean-Joris Schmidt

L'enregistreur de voix Philips Pocket Memo. Équipé de beaucoup d'éléments spécialement développés pour les avocats.



Deux en un

Le détecteur de mouvement intégré transforme le Philips Pocket Memo en un enregistreur de réunion et démarre et arrête les enregistrements automatiquement.



Pour les amateurs d'analogique

Les avocats qui veulent passer au digital mais ont toujours de l'attrait pour l'analogique peuvent simplement afficher une cassette et continuer à dicter comme ils l'ont toujours fait.



Une véritable beauté

Boîtier en acier brossé inoxydable, écran couleur détaillé et clair, conception ergonomique, interrupteur à glissière avec capteur optique – le tout dans la qualité de renommée Philips.



Un enregistreur pour tous les budgets

De l'enregistreur de pointe avec lecteur de code-barres intégré au kit de démarrage complet pour les nouveaux utilisateurs de dictée – Philips offre une solution selon vos besoins et votre budget.

www.philips.com/dictation

PHILIPS



DICTÉE CENTER

185, Chaussée de Charleroi | B-1060 Bruxelles
Tél. 02/538 47 65 | Fax 02/534 10 74
www.dictee-center.com | info@dictee-center.com



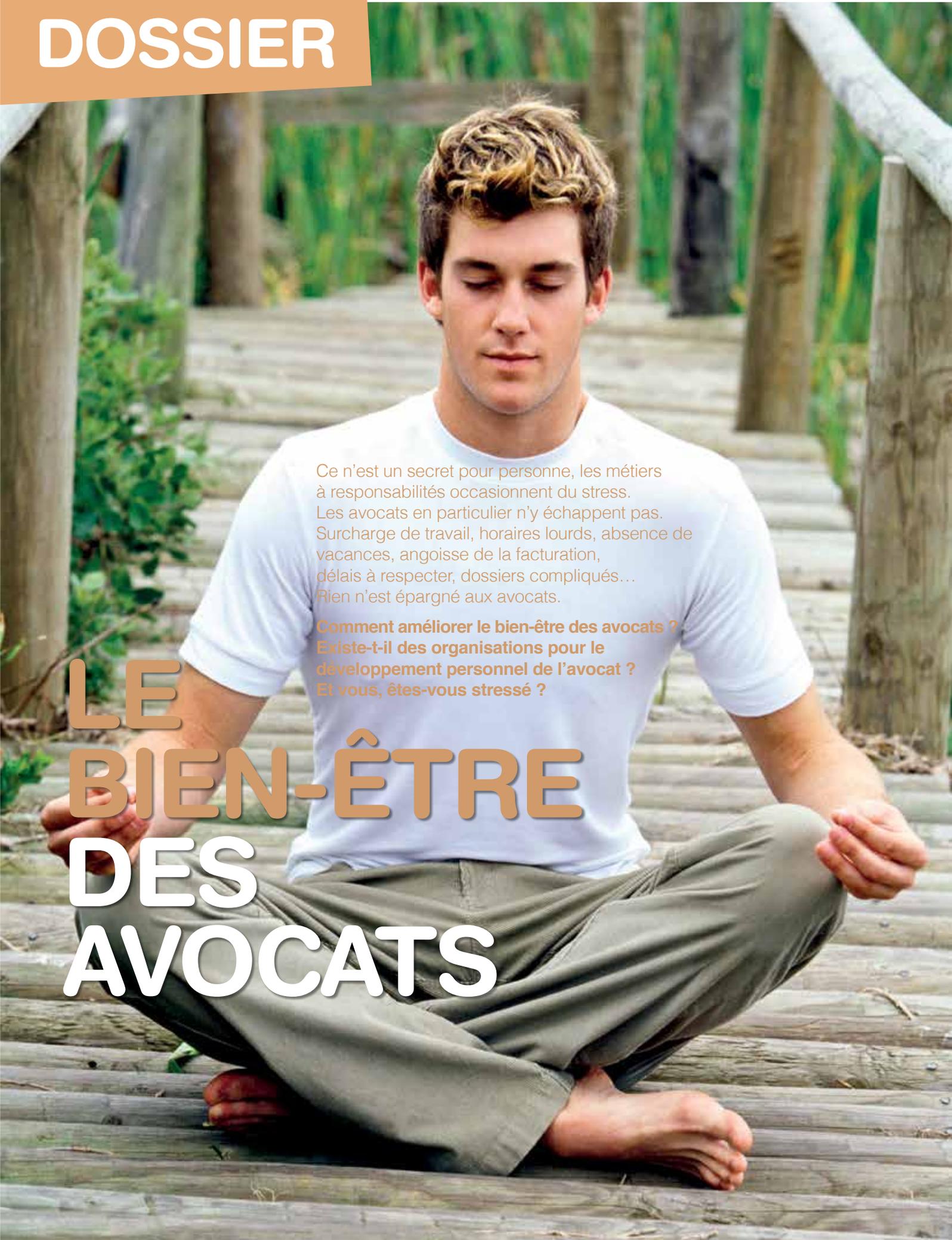
Essayez avant de l'acheter ! Recevez votre équipement d'essai Philips gratuitement. Contactez simplement notre partenaire Dictée Center, votre spécialiste pour les cabinets d'avocats.

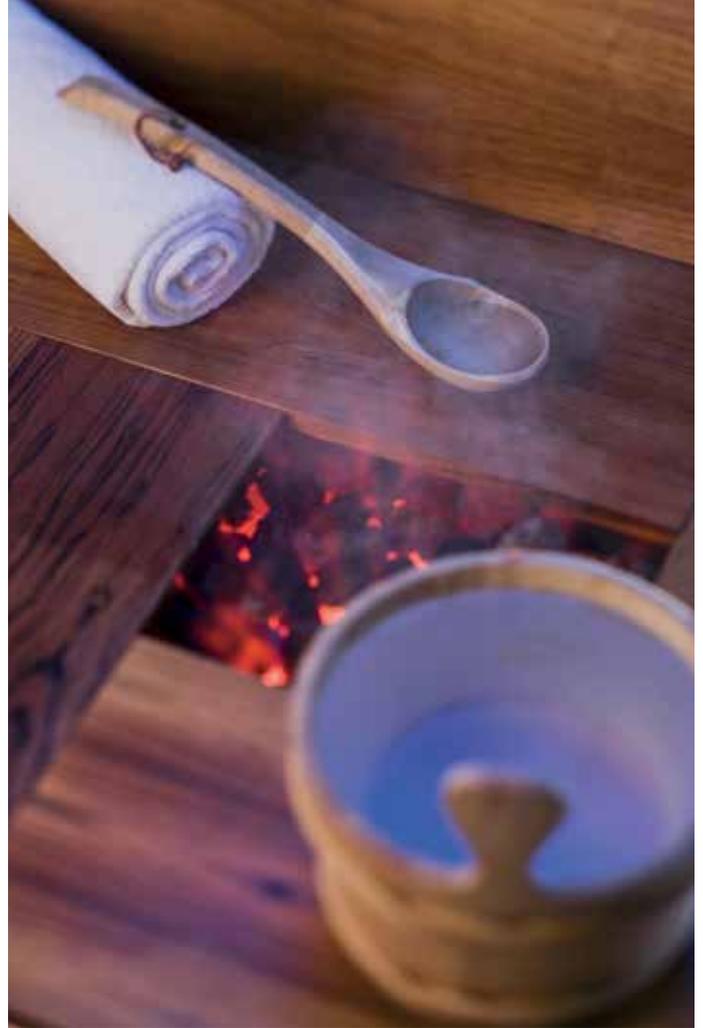
DOSSIER

Ce n'est un secret pour personne, les métiers à responsabilités occasionnent du stress. Les avocats en particulier n'y échappent pas. Surcharge de travail, horaires lourds, absence de vacances, angoisse de la facturation, délais à respecter, dossiers compliqués... Rien n'est épargné aux avocats.

**Comment améliorer le bien-être des avocats ?
Existe-t-il des organisations pour le développement personnel de l'avocat ?
Et vous, êtes-vous stressé ?**

LE BIEN-ÊTRE DES AVOCATS





L'institut du développement personnel de l'avocat

« *Le bonheur d'être avocat* »

Bonheur, avocat... voilà deux mots qu'il paraît bien difficile d'associer tant l'exercice de la profession d'avocat est exigeant, nous imposant de faire nôtres les problèmes des autres et surtout de les résoudre.

Et si l'on croise tous les jours des avocats en colère, en grève, agacés ou aux abois, il est plus rare de croiser des avocats heureux, si ce n'est sur quelques photos de vacances postées sur Facebook pour donner le change.

Le 3 septembre 2010, l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles organisait un colloque intitulé « Une autre façon d'être avocat ». La contribution du professeur Stephen Bensimon commençait par une citation qu'il attribuait au bâtonnier Jean Cruyplants : « être un homme meilleur pour être un meilleur avocat ».

Quelle belle ambition !

Car si la formation continue doit nous permettre de maintenir, voire de renforcer nos compétences juridiques, que faisons-nous pour nous-mêmes ? Comment développons-nous et entretenons-nous la dimension humaine et relationnelle de notre profession ? N'est-ce pas là finalement l'un des reproches que le public fait le plus souvent aux avocats ? Leur distance, leur absence d'empathie, ce côté « tour d'ivoire ». Au-delà de la compétence juridique de son conseil, un client n'attend-il pas d'abord d'être écouté et soutenu par quelqu'un en qui il a confiance et qui le rassure ?

L'Ordre a donc créé l'Institut du développement personnel de l'avocat (« IPDA ») avec comme membres fondateurs Me Marie-Françoise Dubuffet, Me Patrick Kileste, Me Stéphane Boonen et Monsieur Avi Schneebalg.

L'objectif de l'Institut est de sensibiliser les confrères, à travers diverses activités, à toute démarche de développement personnel et d'œuvrer à tout ce qui leur permet d'avoir une meilleure connaissance d'eux-mêmes, une meilleure compréhension des autres et des relations interpersonnelles afin d'améliorer leur bien-être et la qualité de leurs relations tant sur le plan personnel que professionnel.

Une première conférence animée par le neuropsychiatre Philippe Corten, directeur de la clinique du stress au CHU Brugmann, a eu lieu le 23 mars 2011 sur le thème de la gestion du stress. Elle a réuni plus d'une centaine de personnes dans la salle des audiences solennelles de la Cour d'appel de Bruxelles. Au menu : un test « Etes-vous stressé ? »

de manière à confronter les participants à leur état de stress et à leur prodiguer des conseils simples et efficaces : supprimer les stress inutiles, s'accorder des moments à soi, apprendre à dire non... autant de choses évidentes mais qu'il est bon de rappeler tant nous les négligeons. D'autres activités ont suivi telles une journée de réflexion sur le rapport de l'avocat à l'argent et des journées de formation sur les modes de gestion des émotions auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement, sur la « coach attitude », sur la gestion du temps, du stress et des équipes.

« Ces activités ont connu un grand succès sans qu'il ait même été nécessaire parfois d'en faire la publicité. La demande de ce type de formation est énorme. Nous accueillons à la plupart des activités de nombreux confrères venus de province » nous a confié Me Marie-Françoise Dubuffet, fondatrice de l'IPDA. « De telles activités permettent de repenser la profession, de la sortir de ce carcan un peu étroit. Faire du sport, être bien dans sa tête, s'occuper des autres, c'est aussi manière d'être un bon avocat ».

Hélas, la crise est passée par là et, faute de moyens fournis par l'Ordre, l'IPDA a dû suspendre ses activités. Gageons toutefois qu'à l'initiative de l'un ou de l'autre, et pourquoi pas de la Conférence du jeune barreau dont les objectifs sont comparables, il les reprendra bien vite... pour notre plus grand bonheur à tous.

François COLLON

TEST :

ET, VOUS, ÊTES-VOUS STRESSÉ ?

**Le stress ? Ca ne me concerne pas !
En êtes-vous bien sûr ?
Pour en avoir le cœur net, faites les deux tests !**

*A chaque réponse positive : ajoutez 1 point
A chaque réponse négative : retirez 1 point.*

Test 1

Organisation et charge de travail

Questions	Oui (+1)	Non (-1)
Appréciez-vous votre travail actuel ?		
Avez-vous le temps d'exécuter correctement votre travail ?		
Êtes-vous tout le temps obligé de vous dépêcher ?		
Êtes-vous souvent obligé d'interrompre une tâche pour une autre ?		
Gérez-vous suffisamment bien votre temps pour ne pas remettre une tâche au lendemain ?		
Avez-vous le temps de communiquer avec votre équipe (collègues, secrétaires)		
Vous sentez-vous souvent débordé par le travail à faire ?		
Etes-vous satisfait de la façon dont vous travaillez actuellement ?		
Total		

Résultats

Entre 0 et plus : a priori votre organisation et votre charge de travail sont bonnes. Vous êtes organisé, les « post-it », les « to do list » et autres gestions des fonctions « outlook » n'ont plus de secret pour vous.

Entre - 1 et - 2 : il est nécessaire de vous pencher sur votre organisation du travail. Quelques améliorations vous permettraient de mieux organiser votre journée et vous éviteraient quelques sources de stress (par exemple : conclusions à déposer au dernier moment au greffe)

A partir de -3 : votre charge de travail est trop importante. Il faudrait songer à engager un collaborateur ou à revoir sérieusement votre organisation du travail.

Test 2

Santé psychique, physique et morale

Questions	Oui (+1)	Non (-1)
Etes-vous souvent irritable, de mauvaise humeur à cause du travail ?		
Avez-vous sauté un repas, la semaine dernière, à cause du travail ?		
Avez-vous des insomnies, des difficultés à vous endormir à cause du travail ?		
Vous arrive-t-il de faire des cauchemars à cause du travail ?		
Consommez-vous beaucoup de café pour pouvoir travailler ?		
Des difficultés au travail ont-elles un impact sur votre vie privée ?		
Total		

Résultats

De -2 à -5 : votre équilibre, stress, santé, travail est excellent !

Entre -1 et 1 : attention, votre travail peut altérer votre santé ! Vous devez songer à diminuer votre charge de travail et à prendre du temps pour vous.

2 ou supérieur à 2 : vous devez de toute urgence modifier votre rythme de vie pour préserver votre équilibre personnel ! Vous travaillez trop et cela a un impact négatif sur votre santé. Levez le pied !

Source : conseil national des barreaux de France
(www.cnd.avocat.fr)

FAITES DU SPORT !

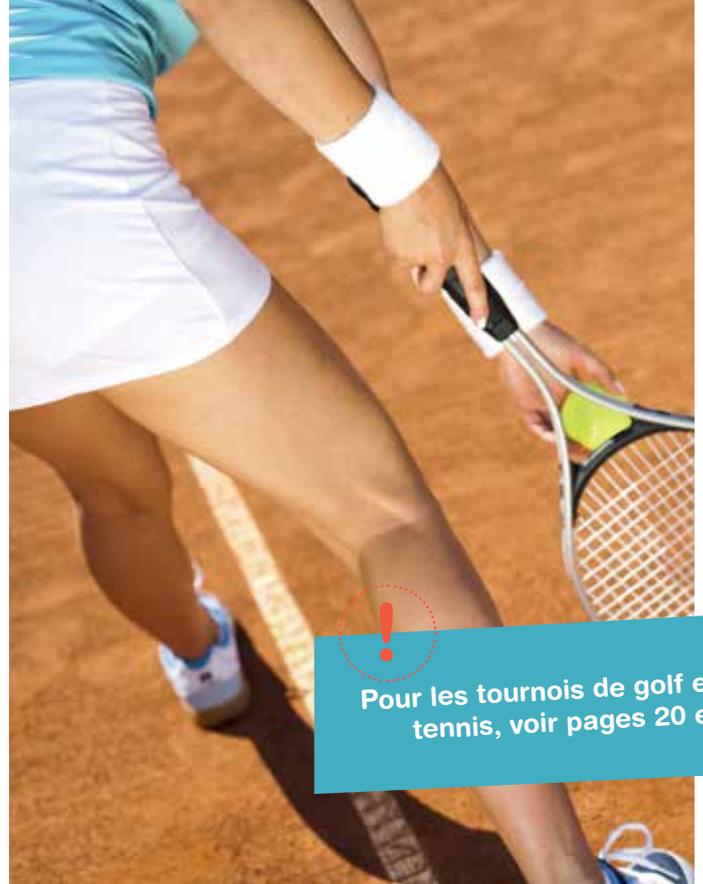
Pour se défouler, se vider la tête ou s'évader, le sport est idéal. Il permet d'évacuer les tensions et de canaliser l'énergie. En cela, il est une arme parfaite contre le stress. Comment en se dépensant, l'anxiété peut-elle être maîtrisée ? Réponse. Dopamine et endorphines, les hormones produites durant le sport !

Durant un exercice physique, des hormones du bien-être, les endorphines, sont libérées. Vous vous sentez mieux, votre degré d'anxiété s'en trouve diminué et votre sommeil apaisé. Mais le sport permet aussi au cerveau de libérer de la dopamine, un neurotransmetteur qui intervient dans les mécanismes de la récompense. Ce qui explique l'état d'euphorie et de plénitude ressenti au sortir d'une séance... mais aussi le fait que le sport peut devenir une drogue. Mais ce n'est pas tout.

Sport antistress :

30 minutes par jour, 5 fois par semaine

Car l'activité physique agit à trois niveaux. Elle permet de diminuer le stress perçu. Elle lui apporte une meilleure réponse. Elle en limite les conséquences, notamment sur le plan cardiovasculaire. Dès 30 minutes par jour à raison de cinq fois par semaine, les vertus du sport sont avérées. Un seul conseil : inscrivez-vous à nos tournois de tennis et de golf!



! Pour les tournois de golf et de tennis, voir pages 20 et 25

Source : interview du Pr Martine Duclos, service de médecine du sport et des explorations fonctionnelles, CHU Clermont Ferrand, 3 octobre 2011



SAINT-LOUIS EN BREF

PÔLE DE SCIENCES HUMAINES 2900 ÉTUDIANTS

- FACULTÉ DE PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
- FACULTÉ DE DROIT
- FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES, POLITIQUES ET DE LA COMMUNICATION
- INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES

- 10 programmes de bachelier
- 1 programme de master 120
- 5 programmes de master de spécialisation
- 8 programmes de formation continuée
- 9 doctorats (incluant des formations doctorales)
- 16 centres de recherche
- 3 instituts de recherche

Boulevard du Jardin botanique, 43 | 1000 Bruxelles
Tél.: 02 211 78 11
info@usaintlouis.be | www.usaintlouis.be


UNIVERSITÉ
SAINT-LOUIS
BRUXELLES



NE RÊVEZ PLUS DE VOTRE BMW, RENCONTREZ-LA.

Si vous êtes entrepreneur indépendant ou que vous exercez une profession libérale, vous avez certainement un agenda bien chargé. Vous n'avez donc pas toujours le temps de vous rendre dans une concession BMW pour choisir une **voiture de société**. Voilà pourquoi BMW Brussels lance le service **A Date With BMW**. Dites-nous le modèle que vous aimeriez rencontrer sur **le formulaire en ligne du site www.bmwbrussels.be**, et un de nos vendeurs viendra vous apporter la voiture au **moment le plus approprié, chez vous ou au bureau**. Bref, plus besoin de vous déplacer : vous avez tout le loisir de découvrir la voiture sous toutes ses coutures, de poser des questions au vendeur... et tout cela, **sans le moindre engagement** de votre part!

RÉSERVEZ VOTRE RENDEZ-VOUS SUR WWW.BMWBRUSSELS.BE

BMW EfficientDynamics Moins d'émissions. Plus de plaisir.

BMW Brussels Evere Meiser
Succursale de BMW Belux
Avenue L. Mommaerts 2
1140 Bruxelles
Tél. 02 730 49 11
info@bmwbrussels.be
www.bmwbrussels.be

BMW Financial Services vous propose des formules financières novatrices. Avec les contrats d'entretien avantageux BMW Serenity, votre BMW est maintenue en pleine forme. Votre BMW bénéficie durant 5 ans des services de mobilité BMW Mobile Care.

Informations environnementales (AR 19/03/04) : www.bmw.be

 **DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.** 3,8-13,9 L/100 KM • 99-325 G/KM CO₂

« LA LOI SUR LA CONTINUITÉ DES ENTREPRISES EN PRATIQUE: REGARDS CROISÉS, AJUSTEMENTS ET BILAN »

APRÈS-MIDI D'ÉTUDES

**Le 13 juin 2014
de 13h30 à 17h00**

Sous la direction scientifique de Monsieur Patrice LIBIEZ,
ancien président de la chambre de réorganisation
judiciaire du tribunal de commerce de Bruxelles.

Lieu : Salle Popelin

Avec la participation de
Monsieur Arnaud de Moor, Madame Michèle Grégoire,
Messieurs Thierry Breuer et Geoffroy Spiette,
Monsieur Nicolas OUCHINSKY et Monsieur Alain
Henderickx,

LES RÉSEAUX SOCIAUX, ET LE DROIT

**Vendredi 17 octobre 2014
13h30- 18h30**

Sous la direction scientifique de Me E. Cornu et B.Docquir ;

Les réseaux sociaux et les Magistrats :
questions de déontologie : Benoit Dejemeppe ;

Les réseaux sociaux et les avocats :
questions de déontologie : Me J.-P Buyle

Les réseaux sociaux et les intermédiaires, prestataires de
service : questions de responsabilité civile : Me Th. Léonard

Les réseaux sociaux et le droit social : Me E. Plasschaert

Les réseaux sociaux et le droit pénal : Me P. Monville



GRANDE CONFÉRENCE DE FRANÇOISE TULKENS

18 septembre 2014 à 20h

Salle des audiences solennelles de la cour de Cassation,
20 heures ;

Avocate au Barreau de Bruxelles pendant 3 ans (stagiaire
de Paul Stuye), Prix Boels 1966, Professeur à l'UCL, experte
auprès de la commission Dutroux, Présidente de la ligue des
droits de l'Homme, Juge à la Cour de Strasbourg, Présidente
du Fonds Princesse Mathilde, tout cela en une seule vie.

Présentation : **Damien Vandermeerssch**

chantal | Traductions
pulé | France

**VOS TRADUCTIONS JURIDIQUES
EN TOUTES LANGUES**

Au sein de notre équipe nous comptons d'anciens juristes ainsi que des traducteurs experts qui mettent à votre disposition leur expérience tant linguistique que juridique.

Tél +33 1 43208474 – Fax +33 1 43203725
chantal.pule@chantalpule-traductions.com
www.chantalpule-traductions.com

CONTICOMPTA

N° d'Agrégation : 70140595

Comptable-Fiscaliste depuis près de 22 ans, mes bureaux sont situés au Paespem Business Park, boulevard Paepsem 20 bte 6G à 1070 Bruxelles (derrière la Gare du Midi).

J'ai acquis de l'expérience dans la gestion comptable, fiscale et administrative de petits et moyens cabinets d'avocats et je me ferai un plaisir de vous assister dans la prochaine étape en votre qualité d'assujetti déposant à la TVA.

Pour tout renseignement, vous pouvez me joindre au 02/523.20.16 ou m'envoyer un mail à l'adresse suivante :

antonia.luca@conticompta.be



DO
S.A D&O Partners N.V

- Copieurs • Imprimantes • Multifonctions • Solutions software
- Vente de papier et consommables toutes marques
- **Audit printing gratuit sans engagement d'achat sur simple rdvs.**

- Kopieertoestellen-multifunctionals • Software oplossingen
- Verkoop van papier en verbruiksartikelen voor alle merken
- **Gratis audit printing zonder enig commitment tot aankoop op afspraak.**

**-21%
PROMOTION
PROMOTIE**

Montant de la TVA offerte jusqu'au 31/12/2013 pour tout contrat sur notre gamme multifonctionnelle A3 et A4. (Mentionnez le code promo « CFCL »)
De btw zal geschonken worden op alle contracten tot 31/12/2013 op het hele gamma van multifunctionele producten zowel op A3 als A4. (Vermeld de promo code « CFCL »)

Document Office Solution is what we do!

S.A D&O Partners N.V | Av. de la Couronne 530-534 Kroonlaan | Bruxelles 1050 Brussel
T 02 643 42 42 | F 02 643 42 43 | do_partners@xeroxbrussels.com | www.dopartners.be



MIDIS DE LA FORMATION

« Le droit collaboratif »

5 MAI 2014

le mardi 5 mai 2014, de 12h à 14h
Salle Marie Popelin
rue de la Régence 63 à 1000 Bruxelles

Notre époque est confrontée à une réalité bien connue : les couples se font et se défont. Lorsque le ciel s'assombrit et que la donne change, les avocats sont, en cette matière, régulièrement – sinon systématiquement – confrontés à des situations de grand désarroi et de réelle souffrance. Un divorce, ou tout autre conflit familial, c'est toujours une épreuve.

Aujourd'hui, nombre de couples attendent de leur avocat une autre manière d'appréhender leurs difficultés. Nombre d'avocats souhaitent aider leurs clients à éviter l'escalade et à résoudre leur conflit par eux-mêmes. Il existe, en effet, une autre façon de pratiquer le métier d'avocat au bénéfice tant du client que de l'avocat : il s'agit de la pratique du droit collaboratif.

On parle d'un nouveau mode alternatif de résolution de conflit basé sur l'écoute active et la négociation raisonnée.

Les intervenantes sont Me Nadine Kalamian, Me Marina Blitz, Me Carine Vander Stock, Me Fabienne Hoge, avocates au barreau de Bruxelles.

Participation aux frais :

Stagiaires : 10 €
Autres participants : 15 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du Midi de la formation.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- collaboratif »

Formation permanente :

La participation au Midi de la formation donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 30 avril au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61.

En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.



« Le point sur le statut unique ouvriers - employés »

9 MAI 2014

le vendredi 9 mai 2014, de 12h à 14h
Salle Marie Popelin
rue de la Régence 63 à 1000 Bruxelles

La Cour constitutionnelle a jeté une véritable bombe dans le droit du travail belge avec l'arrêt du 7 juillet 2011. Le Parlement – et par extension le Gouvernement – avaient jusqu'au 8 juillet 2013 pour supprimer la distinction entre les ouvriers et les employés en ce qui concerne le jour de carence et les délais de préavis.

Le 5 juillet 2013, la Ministre de l'Emploi, entourée des partenaires sociaux, a présenté un projet de compromis. Il s'agissait d'une réécriture en profondeur du droit du travail, en tout cas en ce qui concerne les délais de préavis. L'accord prévoyait également l'obligation pour les employeurs de motiver les licenciements.

L'accord a été traduit dans la loi du 26 décembre 2013 concernant l'introduction d'un statut unique entre ouvriers et employés et la convention collective de travail n°109 concernant la motivation du licenciement.

Les intervenants sont Me Emilie Morelli et Me Thijs De Wagter, avocats au sein du département Employment, Pensions & Benefits du cabinet Lydian.

Participation aux frais :

Stagiaires : 10 €

Autres participants : 15 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du Midi de la formation.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- statut unique »

Formation permanente :

La participation au Midi de la formation donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 6 mai au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61.

En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

« L'intervention du Fonds de fermeture des entreprises (FFE) en cas de fermeture (Loi du 26/06/2002) »

19 MAI 2014

le lundi 19 mai 2014, de 12h à 14h

Salle Marie Popelin

rue de la Régence 63 à 1000 Bruxelles

Le but de cette formation est de donner un aperçu complet des étapes et formalités permettant une intervention du FFE, avant que les travailleurs, victimes d'une fermeture d'entreprise, puissent être indemnisés.

Les conditions qui doivent être remplies dans le chef du travailleur et de l'entreprise qui fait l'objet d'une fermeture peuvent en effet différer selon l'indemnité qui est réclamée. En outre, certains facteurs externes, comme par exemple un transfert conventionnel ou une procédure de réorganisation judiciaire, peuvent avoir un impact sur l'intervention du FFE.

La récupération par le FFE de son intervention, pour laquelle il se base sur le principe de la subrogation ou bien sur son propre privilège, joue aussi un rôle important dans tout ce processus.

L'intervenante est Madame Nina Everaert, attaché au Fonds de fermeture des entreprises.

Participation aux frais :

Stagiaires : 10 €

Autres participants : 15 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du Midi de la formation.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- FFE »

Formation permanente :

La participation au Midi de la formation donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 13 mai au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Vendredi 9 mai de 12h30 à 19h00

Royal Waterloo Golf Club,
Vieux chemin de Wavre 50 à 1380 Lasne

La Conférence vous convie à son traditionnel tournoi de golf. Joueurs avertis, amateurs et novices, vous êtes les bienvenus ! Occasion de se détendre et de faire du sport dans un cadre privilégié, le Royal golf club de Waterloo.

Programme de la journée

12h30 à 14h30 : départs

- Rendez- vous 1/2h avant le départ souhaité au caddy master,
 - constitution libre des équipes, au plus tard sur place
- 19h : remise des prix et dîner**

Inscriptions

Au plus tard le 3 mai en précisant :

1 Vos Nom+ prénom+ email

2 Votre index

3 Votre présence ou non au dîner

- Par e-mail : inscriptions@cjbb.be

- Par fax: 02 519 85 61

Inscription au tournoi (pour tous) : 10 €

Dîner (3 services+ boissons) : 45 €

Modalités d'inscription disponibles sur le site internet.



Dîner des prix Boels

Le jeudi 15 mai 2014 à 19h45 heures, Villa Natka,
1020 Chaussée de Waterloo, 1180 Uccle

Depuis 1955, le prix Boels consacre les deux meilleurs exercices de plaidoirie de l'année judiciaire.

Il sera décerné pour la 59^{ème} occasion ce 15 mai 2014.

Parmi les lauréats de ce prix, relevons Hyppolite Wouters (1959), François Tulkens (1966)

Si l'exercice de plaidoirie est avant tout une obligation du stage, il est aussi l'occasion de mettre à l'honneur dix stagiaires talentueux qui ont su se démarquer, par leurs qualités oratoires, des quelques deux cents avocats stagiaires ayant présenté, pour cette année judiciaire, leur exercice. Ceux-ci auront la grande fierté d'avoir été nommés au « prix Boels ».

Ce dîner convivial rassemblera ces 10 candidats, leurs fiers patrons, d'anciens prix, et tous les autres qui auront eu la bonne idée de venir les entourer et les féliciter pour leur exploit.

Il se clôturera par la proclamation des deux lauréats de cette année 2014.

Frais de participation au dîner et inscription :

- Stagiaires membres de la Conférence : 40 €
- Membres de la Conférence et stagiaires non membres : 45 €
- Non membres : 50 €

Inscription préalable obligatoire au plus tard le 8 mai 2014 via le site de la Conférence www.cjbb.be ou par e-mail à l'adresse inscriptions@cjbb.be ou par fax : 02/519.85.61.

Coordonnées bancaires de la Conférence du jeune barreau:
IBAN BE68 6300 2151 2134

(en référence : « nom + prénom + prix Boels »).

Renseignements complémentaires :

Au secrétariat de la Conférence du jeune barreau, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02/508.66.43.

Prix Le Jeune & Janson

**Le jeudi 22 mai 2014 à partir de 16 heures,
Palais de justice, salle 0.23**

Le prix Le Jeune & Janson est un concours d'éloquence ouvert aux avocats stagiaires de 2e et 3e années. Les candidats sont amenés à plaider un procès fictif de leur choix, où l'humour subtil et l'argumentation se partagent la vedette.

Après la délibération et la proclamation des résultats, soyez les premiers à féliciter les prix Le Jeune & Janson 2014, et les autres candidats, au cours du dîner qui suivra au vestiaire des avocats.

La présence des amis, patrons et membres de la famille des candidats ne peut qu'encourager ces derniers dans leur valeureuse prestation.

Inscription au concours :

L'inscription et la participation au concours sont gratuites, tant pour les candidats que pour les spectateurs.
Les candidats sont invités à se manifester pour le 15 mai 2014 par e-mail à l'adresse inscriptions@cjbb.be ou par fax : 02/519.85.61.

Frais de participation au dîner et inscription :

- Stagiaires membres de la Conférence : 40 €
- Membres de la Conférence et stagiaires non membres : 45 €
- Non membres : 50 €

Les inscriptions au dîner sont à effectuer via le site de la Conférence www.cjbb.be ou par e-mail à l'adresse inscriptions@cjbb.be au plus tard le 15 mai 2014.

Coordonnées bancaires de la Conférence du jeune barreau: IBAN BE68 6300 2151 2134 (en référence : « nom + prénom + prix LJ et Janson »).

Renseignements complémentaires :

Au secrétariat de la Conférence du jeune barreau, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02/508.66.43 ou par mail auprès d'Anne-Claire Dombret (acd@kalamian.be), Katia Melis (km@altea.be) et Pierre-Yves Thoumsin (pierreyves.thoumsin@nautadutilh.com).



Customisation possible

Convivial

Facile d'utilisation

**5 POSTES
POUR
SEULEMENT
99€/MOIS***

+ 1 an de maintenance et support inclus



AVOCwin
Full management software for lawyers

Installation et formation incluse!



DO
S.A D&O Partners N.V.

Software de gestion pour les avocats

- > Gestion administrative des dossiers et clients, gestion des documents et e-mails en liaison avec Word, Excel et Outlook.
- > Modèles personnalisés de lettre et de procédure.
- > Gestion des états d'honoraires et rappels des impayés.
- > Gestion des prestations et des frais par dossier et par avocat, avec valorisation. Taux collaborateur distinct.
- > Agenda et planning des délais et actions à accomplir.
- > Gestion des archives avec réactivation possible de dossiers archivés.
- > Comptabilité simplifiée : livre journal, frais généraux, amortissements,...
- > Liaison optionnelle avec le logiciel de comptabilité générale WINBOOKS.

Démo gratuite et sans engagement sur rendez-vous à votre cabinet!

Plus d'informations :
S.A D&O Partners N.V.
Av. de la Couronne 530-534 - 1050 Bruxelles
T 02 643 42 42 - F 02 643 42 43
do_partners@xeroxbrussels.com
www.dopartners.be

* Nos prix s'entendent HTVA. Offre valable sur les contrats sur 36 mois. Rachat possible à l'échéance.

Document Office Solution is what we do !

Vous avez

DROIT

à une banque

spécialisée dans les

professions juridiques.

ing.be



Découvrez comment nous facilitons vos affaires bancaires via les Services Privalis

Vous cherchez un partenaire financier pour votre activité professionnelle ? Faites confiance à nos conseillers ING Privalis Services. Ce sont des spécialistes de premier plan en services bancaires et en assurances adaptés au monde juridique. Alors rendez-vous dans l'une de nos

agences situées dans les palais de Justice ou toute autre agence ING. Vous pouvez aussi prendre directement rendez-vous avec un conseiller ING Privalis Services via ing.be/business

ing.be/business

Les services ING Privalis sont réservés aux professions libérales juridiques.

ING Belgique SA – Banque – avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA : BE 0403.200.393 – BIC : BBRUBEBB – IBAN : BE45 3109 1560 2789. Courtier en assurances inscrit à la FSMA sous le numéro de code 12381A. Éditeur responsable: Inge Ampe, Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles, Belgique © Editing Team & Graphic Studio – Marketing ING Belgium – 707275 – 04/14.



LA GRANDE REVUE DE LA CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU DE BRUXELLES

JEUDI 12 JUIN 2014 À 20H



Le 12 juin prochain, ne ratez pas la grande revue de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Conçue, écrite et interprétée par des avocats, la revue est l'occasion unique d'assister à un grand spectacle qui mêle le chant, la danse et les sketches.

Retraçant les événements marquants de l'année judiciaire, cette représentation ne manquera pas de taquiner avocats et magistrats.

La revue sera suivie d'un buffet et d'une soirée dansante.

Date et lieu :

Jeudi 12 juin 2014 à 20 heures.

Début du spectacle à 20h30 précises.

Centre culturel d'Auderghem

Boulevard du Souverain, 183 - 1160 Bruxelles

Tenue de soirée souhaitée.

Tarifs par personne :

• Réservation et paiement avant le 30 mai 2014 :

- Stagiaires membres de la Conférence et leur conjoint : 30 € (avec le buffet : 50 €).

- Stagiaires non-membres et leur conjoint, ainsi que les autres membres de la Conférence : 40 € (avec le buffet : 60 €).

- Non-membres de la Conférence : 50 € (avec le buffet : 70 €).

• Réservation et paiement à partir du 30 mai 2014 :

- Stagiaires membres de la Conférence et leur conjoint : 35 € (avec le buffet : 55 €).

- Stagiaires non-membres et leur conjoint, ainsi que les autres membres de la Conférence : 45 € (avec le buffet : 65 €).

- Non-membres de la Conférence : 55 € (avec le buffet : 75 €).

Réservation préalable obligatoire pour le 6 juin 2014 au plus tard :

• **Par e-mail : revuecjbb2014@gmail.com**

• Par fax : 02/519.85.61

Merci de préciser votre nom, prénom, la catégorie (avec ou sans buffet) et le nombre de places souhaitées.

Le nombre de places étant limité à la capacité de la salle, les réservations seront prises en compte selon l'ordre des paiements.

Paiement au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles (IBAN BE68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) en indiquant : « Grande revue 2014 » et le nom de la ou des personnes inscrites.

Le 1^{er} janvier 2015 verra l'introduction d'un nouveau mode de calcul pour les cotisations sociales des indépendants. À partir de cette date, le montant de vos cotisations d'indépendant dépendra de vos revenus de l'année en cours. Elles seront donc toujours proportionnées à votre situation financière.

Mais comment cette décision s'appliquera-t-elle, concrètement? Penchons-nous sur la situation d'un starter et d'un indépendant établi. seront donc toujours proportionnées à votre situation financière.

Entrepreneur établi

En principe, la situation d'un indépendant à titre principal ayant une carrière relativement constante ne changera pas énormément. Expliquons tout de même brièvement le nouveau mode de calcul.

Cotisation	%	Calcul provisoire	Calcul définitif
2015	22	Revenus 2012*	En 2017, sur la base des revenus de 2015
2016	22	Revenus 2013*	En 2018, sur la base des revenus de 2016
2017	22	Revenus 2014*	En 2019, sur la base des revenus de 2017

*Il est tout à fait possible d'indiquer des revenus inférieurs ou supérieurs.

À partir de votre quatrième année complète de travail sous statut indépendant, nous vous considérons comme un indépendant établi. Dans le nouveau système, nous calculerons vos cotisations sociales temporaires en fonction des revenus perçus trois ans auparavant. Les cotisations provisoires de 2015 seront donc calculées sur les revenus de 2012. Attention, il s'agit d'un montant provisoire.

En 2017, une fois vos revenus de 2015 définitivement connus, nous réexaminerons le montant des cotisations provisoires. Il est inférieur au montant des cotisations définitives? Vous devrez payer un complément, tout comme un starter. Il y a eu trop-perçu? Dans ce cas, nous vous remboursons la différence.

Vous passez du statut d'indépendant à titre principal à celui d'indépendant à titre complémentaire? À l'avenir, ce changement n'aura aucun impact sur la méthode de calcul.



Avez-vous besoin de plus d'informations ? Appelez le 078 15 00 15, envoyez-nous un e-mail à l'adresse info@xerius.be .

Date :

Le dimanche 15 juin 2014 de 9h30 à 19 heures (tennis)
et de 14h30 à 18 heures (hockey).

Dîner à partir de 19 heures.

Lieu :

Au Royal Léopold,
Avenue Adolphe Dupuich, 42 à Uccle.

« Joli service mon cher confrère... »

« Oups, je ne vous visais pas avec mon smash,
Monsieur le président de la Conférence... »

Le traditionnel tournoi de tennis de la Conférence du jeune barreau se déroulera le 15 juin prochain, pour le plus grand plaisir de ses adeptes. Un moment de convivialité sans pareil, l'occasion unique de faire courir vos confrères, et de constater comment ils nous renvoient la balle mais, une fois n'est pas coutume, en dehors de la salle de prétoire !

Quel que soit votre niveau, rejoignez-nous lors de cette journée bon enfant, dans une ou plusieurs catégories : simples messieurs, simples dames, doubles messieurs, et doubles mixtes.

Les gagnants de l'année dernière oseront-ils remettre leur titre en jeu ?

Et vous, osez-vous venir les défier ?

Pour la deuxième fois cette année, le jeune barreau organisera simultanément une après-midi « animation hockey » pour les enfants, puisque le Léo dispose de terrains à seulement quelques dizaines de mètres de ceux de tennis.

Après l'effort, le réconfort : nous poursuivrons avec un apéritif et un barbecue bien mérités sur la terrasse du club house, afin de profiter du soleil de juin qui sera également de la partie...

Ce sera aussi l'occasion de vous présenter les futurs candidats à la Commission administrative de la Conférence du jeune barreau.

Alors, tous à vos raquettes,
on vous attend de pied ferme et en pleine forme !

Participation aux frais et réservation :

Tournoi de tennis : Membres : 25 € - Non-membres : 30 €

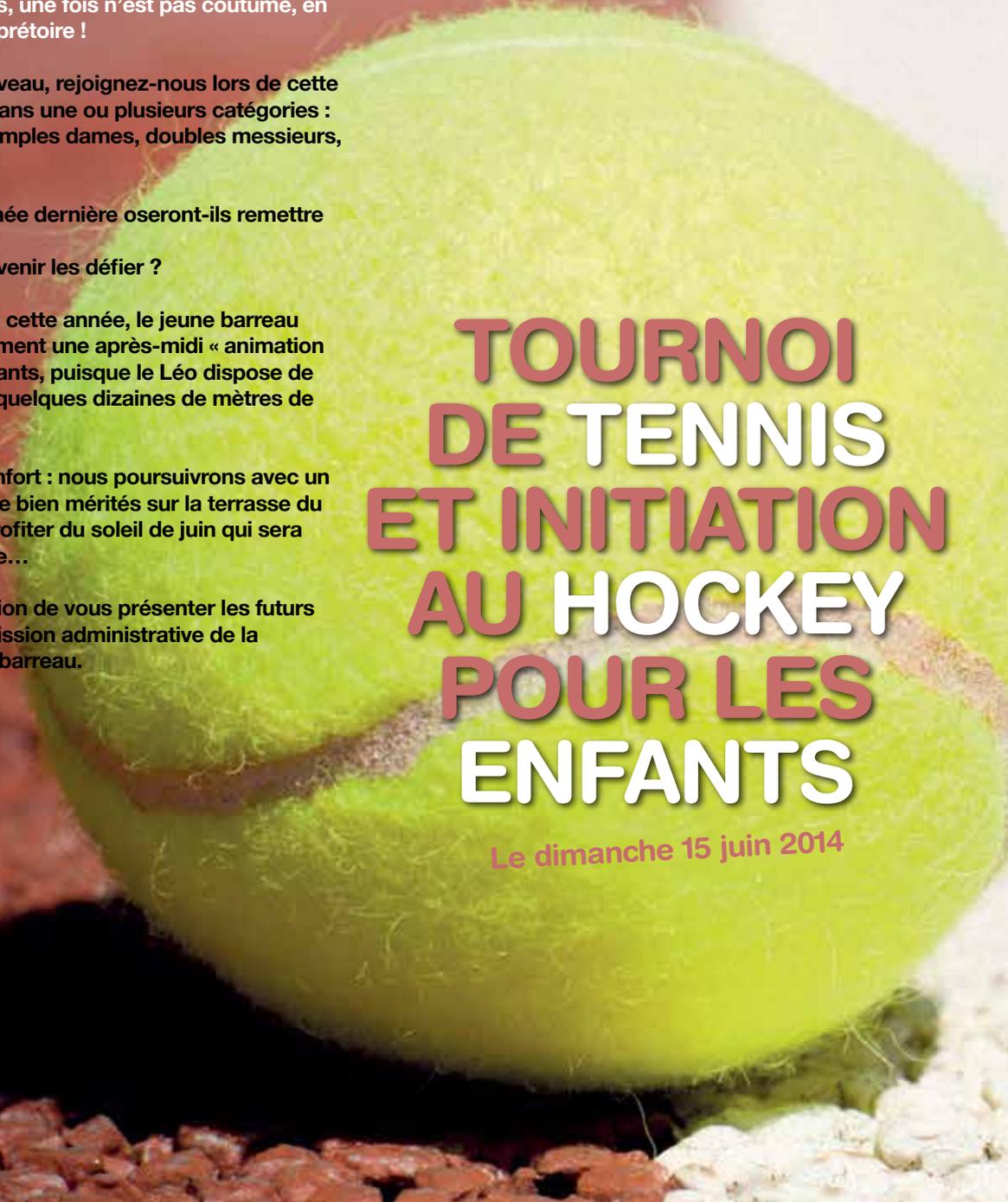
Initiation au hockey : 5 € par enfant

Dîner : Membres : 35 € - Non-membres : 40 €

Inscriptions préalables et obligatoires pour le 9 juin 2014 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site internet ou par mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax : 02/519.85.61

Paiement préalable au crédit du compte bancaire de la Conférence IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB, avec la référence «nom+prénom – Tournoi de tennis»



TOURNOI DE TENNIS ET INITIATION AU HOCKEY POUR LES ENFANTS

Le dimanche 15 juin 2014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU

Jeudi 19 juin 2014 à 15h
Palais de Justice - salle 0.23

Chers Confrères,

C'est une nouvelle année judiciaire qui se termine et avec elle, une partie de l'équipe de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles qu'il faut renouveler. A cette occasion, nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale annuelle de la Conférence du jeune barreau qui aura lieu le jeudi 19 juin 2014, à 15 heures, au Palais de justice. La présente invitation tient lieu de convocation. L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport du secrétaire de la commission administrative
- Rapport du trésorier de la commission administrative
- Approbation des comptes et décharge aux membres de la commission administrative 2013-2014
- Élection de la commission administrative pour l'année judiciaire 2014-2015
- Élection d'un président et d'un vice-président en remplacement de Me Muriel BIALEK et Me Benoit LEMAL sortants et non rééligibles
- Élection de l'orateur de rentrée pour l'année judiciaire 2015-2016





Élection de quatre membres de la Commission administrative en remplacement de Maîtres Christine MOLITOR, Pierre-Yves THOUMSIN, Lucille BERMOND, Delphine DENBLINDEN, Anne-Claire DOMBRET, sortants et non rééligibles.

En application de l'article 22 des statuts de l'asbl, les candidatures à la commission administrative doivent être adressées par écrit, sous le parrainage de dix membres de la Conférence au moins, pour le 9 juin 2014, au président de la Conférence à l'adresse du secrétariat sis au Palais de justice, place Poelaert à 1000 Bruxelles.

Seuls les avocats du barreau de Bruxelles, membres et en règle de cotisation, pourront présenter leur candidature et prendre part au vote. Les membres pourront se faire représenter pour le vote lors de l'assemblée générale moyennant une procuration écrite, conformément au modèle arrêté par la commission administrative (disponible au secrétariat du jeune barreau) et mentionnant les points de l'ordre du jour sur lesquels ils autorisent leur mandataire à voter en leur nom. Chaque membre prenant part au vote ne pourra être porteur que d'une procuration maximum.

PRESENTATION WEEK-END YPRES 3 5 octobre 2014

Des remparts où il fait si bon se promener.

Des pubs anglais qui sentent si bon la Guinness.

Entre l'assassinat du Prince François-Ferdinand d'Autriche à Sarajevo et la signature de l'armistice dans la clairière de Rethondes, ce plat pays qui est le nôtre a été le théâtre d'intenses combats.

Un musée interactif et moderne y retrace d'ailleurs les heures sombres et glorieuses traversées par de valeureux poilus, au terme de combats inhumains.

Dans le cadre de la célébration du centenaire du début de la Grande Guerre, la Conférence du jeune barreau se devait de vous emmener à Ypres pour son week-end de détente.

Détails pratiques :

Vendredi 3 octobre 2014 au dimanche 5 octobre 2014 ;

À une centaine de kilomètres de Bruxelles ;

Programme :

- visite de la ville, de son beffroi, et de son palais de Justice ;
- réception à l'hôtel de ville ;
- visite de l'abbaye de Saint-Sixte et dégustation de « la meilleure bière du monde »
- visite du musée « In Flanders Fields » ;
- balade à vélo ;
- visite du « Tyne Cot Cemetery » (le plus grand cimetière militaire anglais en dehors du Royaume-Uni) ;

Les axiomes brassage des générations et famille seront respectés ;

Des baby-sitteuses (sélectionnées par un comité d'anciens présidents) prendront en charge vos enfants et/ou petits enfants durant les soirées ;

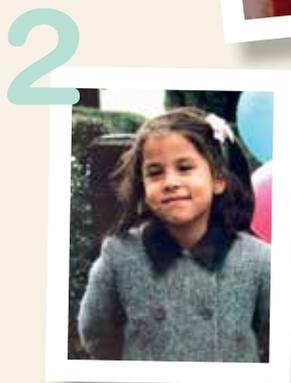
Une partie du programme sera adapté à l'âge, en fonction des différentes générations ;

« *Qui ne sait pas d'où il vient ne sait pas où il va* » : une demande d'agrégation de la participation au week-end pour 6 points de formation permanente a été introduite.



JEU X

Saurez-vous les reconnaître ?
Indice : il s'agit du comité de rédaction, merci à eux!



Réponses

1. François Viseur 2. Evelyne Esterzon 3. François Collon
4. Olivier Collon 5. Jean-Sébastien Lenaerts
6. Christine Mollitor 7. Justine Philippart

UN AVOCAT AVERTI...



1^{er} septembre 2014 : modification de la compétence générale du juge de paix et du taux du ressort – droit transitoire

En plus de réformer en profondeur la procédure en matière familiale, la loi du 30 juillet 2013 portant création d'un tribunal de la famille et de la jeunesse modifie deux dispositions du Code judiciaire dont la portée dépasse très largement le seul droit de la famille.

A compter de l'entrée en vigueur de la loi, soit le 1^{er} septembre 2014, la compétence générale du juge de paix sera étendue, celui-ci devenant compétent pour connaître des demandes dont le montant n'excède pas 2.500 € (et non plus 1.860 €). Fort logiquement, le taux du ressort est, à compter de la même date, également adapté : les jugements du tribunal de première instance et du tribunal de commerce qui statuent sur une demande dont le montant ne dépasse pas 2.500 € (actuellement 1.860 €) seront rendus en dernier ressort. Il en sera de même pour les décisions du juge de paix et du tribunal de police qui statuent sur une demande dont le montant ne dépasse pas 1.860 € (actuellement 1.240 €).

Ces modifications appellent quelques précisions quant à leur application dans le temps.

Sur la compétence, les juridictions, de première instance ou d'appel, qui ont valablement été saisies avant le 1^{er} septembre 2014 resteront compétentes pour connaître de la demande sans qu'il y ait de dessaisissement. Cette règle est toutefois d'application uniquement devant la juridiction saisie à son degré. Ainsi, l'appel d'une décision devra, s'il est interjeté à

partir du 1^{er} septembre 2014, être introduit devant la juridiction d'appel compétente sur la base de la loi nouvelle.

S'agissant du taux du ressort, qui détermine la possibilité d'interjeter ou non appel d'une décision, les montants applicables seront ceux en vigueur au jour où le jugement est prononcé. Les nouveaux montants seront donc d'application pour tous les jugements prononcés à compter du 1^{er} septembre 2014.

Ces modifications, et leur application dans le temps, ne manqueront évidemment pas d'aboutir à quelques situations singulières. On pense par exemple au cas dans lequel une même juridiction (tribunal de première instance ou tribunal de commerce) sera amenée à connaître d'une affaire tant en première instance qu'en degré d'appel. Imaginons une demande portant sur la somme de 2.000 € et valablement introduite avant le 1^{er} septembre 2014 devant le tribunal de commerce. Si le tribunal prononce son jugement après le 1^{er} septembre 2014, celui-ci ne sera pas susceptible d'appel, le taux du ressort étant alors de 2.500 €. Si le même jugement est en revanche prononcé par le tribunal de commerce avant l'entrée en vigueur de la loi, il sera susceptible d'appel mais l'appel devra, s'il est introduit après le 1^{er} septembre 2014, être porté devant... le tribunal de commerce.

Jean-Sébastien Lenaerts

Responsabilité environnementale

Le respect de l'environnement est au cœur des valeurs d'entreprise de Shred-it. Des camions à faible consommation de carburant aux consoles fabriquées en matériaux recyclés, notre processus est respectueux de l'environnement. À chaque fois que nous détruisons le contenu de deux consoles de sécurité, nous préservons un arbre en recyclant les matériaux détruits.

Chaque année, nous préservons ou économisons :

- 9,4 millions d'arbres
- 662 000 tonnes de dioxyde de carbone
- 13,6 milliards de litres d'eau
- 1,3 million de mètres cube d'espace de décharge

À la fin de l'année, chaque client reçoit un Certificat environnemental attestant de sa participation active à la sauvegarde de l'environnement.

"Avant toute chose, nous agissons avec intégrité, responsabilité sociale et respect"
– Les valeurs de Shred-it

Historique de Shred-it

Depuis plus de 20 ans, Shred-it propose des solutions de destruction de documents sécurisés à plus de 150 000 clients sur les cinq continents.

Shred-it a bâti son succès sur la compétence de ses équipes et sa détermination à satisfaire ses clients au-delà de leurs attentes. Nous avons gagné la confiance de nos clients en étudiant de près leurs besoins en matière de sécurité, mais aussi en leur fournissant des services de destruction des documents confidentiels à forte valeur ajoutée.

"Nous mettons tout en œuvre pour satisfaire nos clients au-delà de leurs attentes"
– Les valeurs de Shred-it

La sécurité de vos informations est notre priorité.



www.shredit.com
02 375 61 97

SKU# 15.7.0021.1

" Shred-it nous offre une tranquillité d'esprit totale en protégeant intégralement les informations que nous jugeons sensibles. "





Aujourd'hui, en me formant,
j'élargis mes compétences!

ICHEC
ENTREPRISES

Formations continues
par des professionnels
pour des professionnels

- Management
- Gouvernance
- Finance
- Fiscalité - **ICHEC-ESSF**
LES SCIENCES FISCALES
- Marketing et Communication
- Ressources Humaines
- Management de Soi et des Autres

Découvrez
nos formations



www.essf.be
www.ichec-entreprises.be



En journée et en soirée



boarding

concept

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

Cartes de visite Livrées en 2 jours

Enveloppes

En-têtes

Mise en page

Tél.: 02 675 39 90

Place André Duchêne, 4 - 1160 Auderghem - info@easybc.be - fax : 02 675 10 08



EVELYNE FAIT SON CINEMA

Submarine – R. AYOADE (2010)

« Most people think of themselves as individuals; that there's no one on the planet like them. This thought motivates them to get out of bed, eat food and walk around like nothing's wrong. My name is Oliver Tate ». Bercé par la bande-originale d'Alex Turner des Arctic Monkeys sur des paysages du Pays de Galles, c'est ainsi que débute *Submarine* (2010), le premier long-métrage de Richard Ayoade tiré du roman homonyme de Joe Dunthorne (2008).

Oliver Tate (Craig Roberts) a 15 ans. Adolescent, il vit sa première histoire d'amour avec la mystérieuse Jordana Bevan (Yasmin Paige) tout en étant spectateur du désamour qui s'installe mollement dans le couple de ses parents (Sally Hawkins et Noah Taylor) et aboutit à pousser sa mère dans les bras de son premier amour devenu gourou, Graham (Paddy Considine).

Film dans la veine de Wes Anderson, *Submarine* suit le questionnement d'Oliver sur son existence et sa personnalité à travers sa propre narration ; la réalisation faisant écho à la manière dont il se perçoit : à la fois comme un être marginal et comme une sorte de héros, sûr de lui, presque divin.

Les avocats ne sont pas les seuls à se poser la question du bien-être, c'est également un thème récurrent du cinéma souvent exploité dans les films dits de « coming-of-age » ou récit de formation, dans lesquels les héros ressentent une perte tantôt amoureuse, tantôt professionnelle, qui, en définitive, leur permettra de révéler leur personnalité (p.e. *500 days of Summer*, *Garden State*, *Good Will Hunting*, *Broken English*, le Lauréat, *Girl-Interrupted*).

Si la réflexion est usitée, Richard Ayoade (« Moss » de la série *IT Crowd*, aussi clippeur d'Arctic Monkeys ou encore *Vampire Weekend*) l'illustre ici avec humour, avec une sincérité touchante et un désenchantement poétique auquel la chanson principale du film « *Stuck on the puzzle* » n'est sans doute pas étrangère, rappelant que l'on peut être un adolescent blessé, incapable de communiquer et néanmoins trouver dans cette période de sa vie une beauté inspirante pour le futur.

Evelyn Esterzon

2 AVOCATS UN RESTO

LA CANTINE DU PALAIS DE JUSTICE
Place Poelaert, 3 - 1000 BRUSSELS

Le dicton dit que si deux avocats débattent d'un sujet, trois avis différents ressortiront, alors s'ils décident d'aller dîner ensemble, les avis ne sont pas toujours partagés... et la mauvaise foi sera de mise.

Ce midi : La cantine du palais, Place Poelaert, 3, 1000 Bruxelles, dans le vieux Palais de justice, Ouvert du Lundi au Vendredi de 11h30 à 14h00

Situation

Justine (J) : Situé au -1 de notre bon vieux Palais de justice, la cantine est le lieu incontournable de tous les greffiers et huissiers d'audience ! L'occasion de se créer un réseau de relations bien utile tout en ne perdant pas trop de temps quand on enchaîne les audiences ! Pratique et fonctionnel, le lieu est aussi le repaire de bon nombre de procureurs et de juges. Il paraîtrait même que la Cassation y entre et en sort par ordre de préséance...

François (F) : Oh chouette, un restaurant d'entreprise dans une cave ! Et avec le confrère qui a oublié de vous faire parvenir son dossier de pièces et la juge ronchon qui vous a refusé une remise le matin même, en prime ! Quel chouette repas en perspective ! Certes, il est facilement accessible mais il est bruyant, éclairé au néon et mal aéré. Ambiance hôpital défraîchi des années 50' assurée ! Et vous voulez pire ? Il y a la cave de la cave, la sandwicherie sous la cantine sous le palais... ou comment réussir à faire plus déprimant qu'une cantine de prison biélorusse en plein cœur de la capitale de l'europe.

Service

J : Les gens sont tous sympas ! De la petite jeune fille qui tient le salad bar à la serveuse de soupe, en passant par la réassortisseuse de fruits sans légumes. Tout le monde vous sourit en vous souhaitant chaleureusement un bon appétit. En plus, on s'occupe même de vous apporter de l'eau à table ! Que demander de plus ?

F : Soyez prêts à affronter une longue file avant de pouvoir ne serait-ce que payer votre plat ! Affamés, s'abstenir ! Mardi, jour des frites, est déclaré journée noire par Bison Futé. Après un parcours à la Disneyland («30 minutes à partir de ce point»), vous voilà, plateau en main, parti à la recherche d'une place... Bonne chance ! Entre les groupes de stagiaires qui squattent avant leur cours CAPA de l'après-midi et les gardiens que leur libido semble tenir plus éveillés ici qu'ailleurs, il vous faudra peut-être partager votre table avec un inconnu esseulé - sans doute un huissier d'audience - qui ne manquera pas de vous écouter voire d'intervenir dans votre conversation pour donner son avis (si, si !)



Repas

J : La cantine varie les plaisirs ! Chaque jour un menu différent, même s'il y a des incontournables. Chaque jour, le choix entre deux plats et le salad bar. Vous pouvez composer votre salade selon vos goûts parmi des ingrédients toujours frais et variés comme des scampis, du jambon, du carpaccio, toutes les crudités possibles et imaginables, des salades de pâtes et différentes vinaigrettes et sauces. Le tout pour 4,50 EUR par personne ! Et deux fois par an, c'est semaine de la moule, à 9 EUR la casserole, c'est moins cher que chez Ikea. En prime, quel que soit le menu, vous avez droit à une soupe et un dessert. Imbattable, on vous dit !

F : Dans le genre «Lunch Garden» cheap (si, si, c'est possible), on ne fait pas mieux ! Entre les saucisses en sauce (beaucoup de sauce), les potées réalisées avec les restes de légumes de la veille et le salad bar... dont la moitié des ingrédients n'est déjà plus disponible à 12h10. On se contenterait presque de la soupe... si seulement on arrivait à en reconnaître le goût ! Le pudding vanille chimique aidera à faire digérer le tout (ou pas). En plus, si on n'est pas arrivé le premier à table, on meurt de soif tant que la préposée boissons ne décide pas de refaire un tour... et parfois, elle n'a pas envie.

Conclusion

La cantine, on aime ou on n'aime pas. Généralement, quand on aime, c'est parce que c'est pas cher, mais admettons-le, difficile de faire meilleur rapport qualité prix. Alors c'est vrai, il ne faut vouloir ni de fenêtre, ni de calme, ni d'intimité... mais, à 4,50 EUR le repas trois services, il n'y a plus qu'en Biélorussie qu'on peut faire mieux ! Et puis, pour sympathiser avec les magistrats, il n'y a pas meilleur endroit... et si on créait une terrasse à la place de leur parking ? On dit qu'ils ont trop de place de toute façon...

François Viseur et Justine Philippart

Calendrier en bref

5 mai MDF : droit collaboratif	formation	2 juin MDF : Le bail, en particulier et le bail commercial, questions choisies	formation
9 mai MDF : Statut unique des employés/ouvriers	formation	12 juin Grande revue	rencontres
9 mai tournoi de Golf	sport	13 juin Après-midi d'étude : « La loi sur la continuité des entreprises »	formation
15 mai Dîner des prix Boels	rencontres	15 juin Tennis	sport
19 mai MDF : L'intervention du FFE	formation	19 juin Assemblée générale	rencontres
20 mai MDF : Les abus de marché	formation	18 sept. Grande conférence de Françoise Tulkens	formation
22 mai Prix Le Jeune et Janson	rencontres	3-5 oct. Petit week-end de détente à Ypres	rencontres
27 mai Après-midi d'étude : les principes de comptabilité	formation	17 oct. Colloque : Les réseaux sociaux et le droit	formation

Infos légales
La Conférence est éditée par l'ASBL La Conférence du jeune barreau de Bruxelles dont le siège social est établi Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0409.298.626.

Editeur responsable :
Muriel Bialek

Secrétaire de rédaction :
Christine MOLITOR

Site internet :
www.cjbb.be

Contact pour les annonceurs
Pierre-Yves Thoumsin
Chaussée de La Hulpe 120
1000 Bruxelles
Tél : 02/566 84 46

Rédacteur en chef :
Christine Molitor
Avenue du Port 86/113
1000 Bruxelles
t. 02 787 91 06
m. christine.molitor@lydian.be

Photos de couverture :
© Katia Melis

Photos intérieures :
© Katia Melis

Fax : 02/566 84 47
pierreyves.thoumsin@nautadutilh.com

Rue de Stassart 99, 1050 Bruxelles
t. 02 5 15 11 38
mb@bialekavocat.be

Petites annonces Cotisations

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou un secrétaire, vendre vos codes, etc. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Adressez-vous à Pierre-Yves Thoumsin
pierreyves.thoumsin@nautadutilh.com

Le paiement de la cotisation au jeune barreau de Bruxelles permet de participer à prix réduits à la plupart de nos activités. En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux prix organisés par la Conférence du jeune barreau et aux élections en fin d'année judiciaire. Pour l'année judiciaire 2013 -2014, les cotisations sont les suivantes :

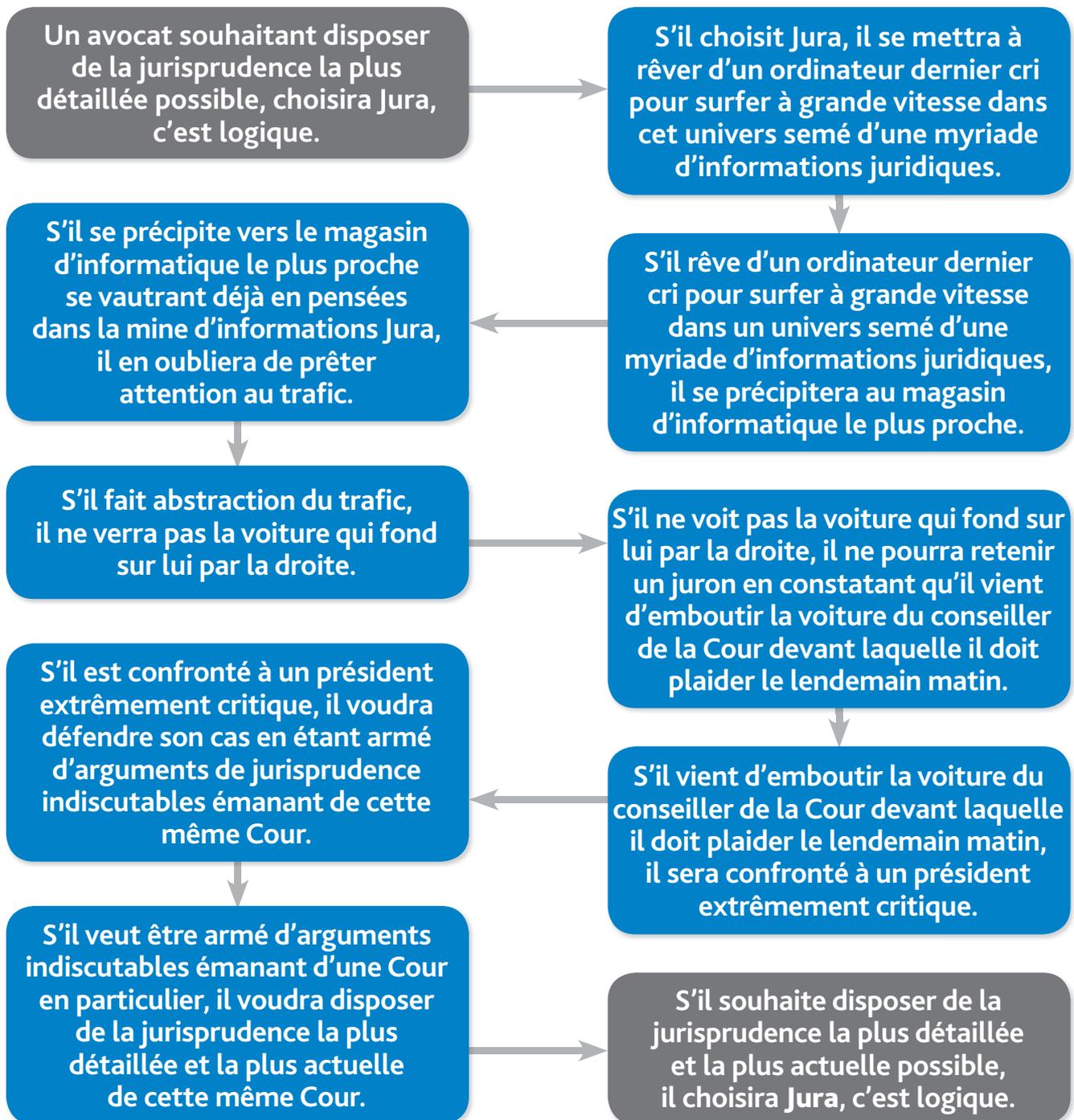
Membres effectifs :

- avocats stagiaires : 20 €
- avocat inscrits au tableau et :
 - ayant moins de 10 ans

- d'inscription : 50 €
- ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

Membres affiliés :

- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 15 €
 - conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
 - membre de la communauté judiciaire : 85 €
 - autres sympathisants : 100 €
- La cotisation est à verser au compte n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en mentionnant le nom de l'inscrit et son adresse e-mail.



Jura, c'est logique.

*Scénario gagnant
de M^e A. Verbist,
Laga – Bruxelles.*

Encore une étape logique à franchir :



Nos experts Jura répondent à toutes vos questions :
appelez le 0800 95 179 ou envoyez un mail à jura@kluwer.be

L'essence même de la logique Jura ? Découvrez-le sur ➔ www.kluwer.be/jura-logique



Kluwer

a Wolters Kluwer business